

REPUBLIQUE FRANCAISE

---

PREFECTURE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Commune de GRAND-AUVERNÉ

**REGISTRE**  
**D'ENQUETE PUBLIQUE**

Relatif à

**Projet de parc éolien  
sur la commune de Grand-Auverné**

*Maître d'ouvrage : SAS PARC EOLIEN DE LA COUTANCIERE*

**ENQUÊTE** préalable à la demande d'autorisation environnementale  
unique pour la construction et l'exploitation d'une installation de  
production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent,  
regroupant deux aérogénérateurs.

## ENQUÊTE RELATIVE

A

Projet de Parc Éolien sur  
la commune de Grand-Auverné

En exécution de l'arrêté du 20 20 / ICPE / 20 23  
de M. le Préfet de la Loire-Atlantique

Je soussigné(e), M ROUSSELOT Claude ai ouvert, ce jour,  
le registre d'enquête, pour recevoir les observations du public

A Grand-Auverné  
Le 21 septembre 2020  
à 9 heures



① À propos de l'avis délibéré de la MRAE p20, la question posée sur "le bridage nocturne" pour limiter les effets acoustiques pour les humains n'a pas de réponse, me semble-t-il, dans le document de réponse rédigé ensuite par WKN.

De même "la vérification de l'absence d'effets stroboscopiques liés aux ombres portées des éoliennes n'est pas restituée": reste sous réponse. Combien d'heures par an cela concerne-t-il selon les différentes habitations environnantes.

Je m'interroge vraiment sur le niveau de provision dérisoire quant à la charge financière prévisible pour démanteler....

Quelques millions d'euros par an ne font pas sens! Comment les communes et la préfecture peuvent-elles autoriser cela et accepter un risque de surcoût de plusieurs centaines de milliers d'euros?

Blanche Augarde-Dollé  
Lattuchère 44520 Grand-Auverné

② Pourquoi le kWh est-il acheté plus cher aux particuliers qu'il n'est revendu au client?  
Pourquoi le contributeur doit-il payer une taxe CSPE pour financer ce type d'installation?  
Est-on conscient de toute l'énergie perdue vu l'intermittence du fonctionnement?

L'insuffisance de l'énergie produite par les éoliennes et la fermeture de Fessenheim ~~mais~~ conduit la France à faire fonctionner les centrales à charbon : est bien écologique ?

Quid de la dangerosité de l'enflamment : proximité de la route ? Récemment des pales se sont détachées de certaines éoliennes !

La hauteur des éoliennes augmente de 180 à 220 m la distance de sécurité n'augmente pas : pourquoi ? Lorsque les éoliennes seront en fin de vie : qui les démontera, les recyclera ?

Que se passe-t-il si la société d'éoliennes fait faillite ? quid du démontage alors ?

Les consommateurs sont-ils conscients de l'augmentation importante du coût de l'électricité à cause de l'éolien ?

Ce projet ~~mais~~ ne créera aucune emploi en France, dans la situation actuelle, est-ce bien logique ? Les éoliennes ne sont rentables ni de point de vue écologique ni de point de vue économique.

Coluccio Giulienne (un propriétaire d'une maison la Rivière et de terrain aux Rochettes Pêrre Auverno)

- ③ 29/09/2020. Ma famille et moi-même nous trouvons "génant" le clignotement et la lumière rouge la nuit. L'amplitude horaire nuit est beaucoup plus importante de l'autonomie à la fin du printemps - les lumières rouges agressent elles l'environnement naturel type animal nocturne - végétal ? En ce qui nous concerne nous apprécions la campagne

pour sa non pollution lumineuse. Pour son ciel étoilé l'été. Et non par ailleurs en conséquence de cause car déjà les éoliennes de petit Auverné nous impactent. Nous ne souhaitons pas augmenter cette pollution lumineuse par d'autres éoliennes se situant à 1km à vol d'oiseau de notre domicile autant dire vu la hauteur des masts (pas grand chose!). De plus nous sommes venu nous installer dans la commune de grand Auverné pensant que le projet éolien avait été interrompu. C'est ce qui nous a motivé dans notre achat. Nous avons fait la concession des éoliennes de petit Auverné et là si le projet abouti nous serons pris en étau entre celles ci et celle de Petit Auverné. Entre la pollution visuelle (qui peut donner une moins value à notre longère sans aucune pollution, ni voisin à moins de 500m) et la pollution lumineuse nous nous opposons à ce projet.

Adeline TRONEL lajeune  
Grand Auverné